



**Conseil
Municipal**

**du
27/06/2018**

Réuni à la Mairie de
Villeparois
à 20 heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le 18/06/2018

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Président de séance
**Le Maire,
Bruno MICHEL**

Secrétaire de séance
**Jean-Pierre
POUGET**

**DELIBERATION N°
18**

Déposée le
28/06/ 2018
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le :
/06/2018
A la porte de la Mairie

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE VINGT-SEPT JUIN, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: BAGUET Nathalie, BOURGEOIS Michel, DUARTE SERRA Jean, MICHEL Bruno, MILLOT Pierre-Édouard, POUGET Jean-Pierre, ROYER André, WAII Mariam

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS:

BAUGEY Florimond
BOHN Christelle
VINCENT Marie-Thérèse

Pouvoir donné à :
BOURGEOIS Michel

MICHEL Bruno

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET EAU

Rapporteur : Le Maire

Le Maire explique qu'il y a lieu de modifier le budget eau de 1 € afin de pouvoir mandater les amortissements 2018 (8 022 € budgétisés, 8 022,94 € à amortir). Il propose donc la décision modificative suivante :

Accusé de réception en préfecture
070-217005594-20180627-201818-
DE
Date de réception préfecture : 1

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6811 : Dotations aux amortissements su		1.00 €		
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		1.00 €		
R 7064 : Locations de comptoirs				1.00 €
TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar				1.00 €
Total		1.00 €		1.00 €
INVESTISSEMENT				
D 2315 : Install., mat. et outil. tech.		1.00 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		1.00 €		
R 28158 : Autres				1.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section				1.00 €
Total		1.00 €		1.00 €
Total Général		2.00 €		2.00 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à procéder à la décision modificative telle que décrite ci-dessus

Décision : pour : 10 contre : 0 – abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Les membres du Conseil,

Le Maire,

BAGUET Nathalie	BOURGEOIS Michel (pouvoir de BAUGEY Florimond)
	BOURGEOIS Michel
DUARTE SERRA Jean	MILLOT Pierre-Edouard
POUGET Jean-Pierre	ROYER André
MICHEL Bruno (pouvoir de VINCENT Marie-Thérèse)	WAI Mariam



Accusé de réception en préfecture
070-217005594-20180627-201818-
DE
Date de réception préfecture : 2

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.